PROJET

Le réseau social LegalMail+ : Un outil à la fois inédit et inestimable en vue d'un accroissement et une amélioration des services concernant l'expédition des lettres dans le monde

Contenu :

1 - Présentation

1 - 1 Objectif

Le réseau social **LegalMail+** (courrier juridique+) donnera, aux personnes qui auront des lettres à expédier, la possibilité de recourir de façon inédite aux huissiers de justice, afin de conférer à leurs lettres, toujours de façon inédite, une **« sécurité juridique »**.

Toute personne qui aura une lettre à expédier devra logiquement tout d'abord s'interroger sur l'opportunité de recourir au réseau social **LegalMail+**. De toute façon, il est important de souligner que l'impact de ce réseau social sera bien réel, puisque du point de vue de la **« sécurité juridique »**, un exploit d'huissier de justice vaut mieux, en guise d'exemple, qu'un courriel ou une lettre recommandée. Pour illustrer cela, il paraît nécessaire de faire remarquer que le récépissé d'une lettre recommandée ne peut nullement justifier le contenu de celle-ci, alors que dans le même ordre d'idées, les exploits d'huissier sont susceptibles d'être imbattables.

2 - 1 Fonctionnement

Pour être un membre du réseau social **LegalMail+**, il suffira simplement de créer un compte, grâce à cet outil qui fera intervenir d'une part, le public ou plutôt les requérants ; et d'autre part, les huissiers de justice.

S'agissant ici plus ou moins du droit, il pourrait être nécessaire que toute personne qui désirerait créer un compte montre patte blanche, en faisant parvenir à l'administration du réseau social, copie soit de sa pièce d'identité, soit de son permis de conduire, ou de son passeport. En tout cas, il est à noter que l'adresse du souscripteur sera nécessaire. Outre cela, il est important de souligner que le souscripteur devra disposer d'une carte de paiement.

Le réseau social **LegalMail+** sera doté d'un système de géolocalisation qui permettra à n'importe quel membre de contacter l'huissier de justice territorialement compétent pour donner une suite favorable à sa requête.

Pour contacter un huissier de justice, l'expéditeur d'une lettre ou plutôt le requérant, devra d'abord accéder au compte qu'il aura créé, en procédant comme de nos jours, c'est-à-dire en indiquant son adresse électronique ou son numéro de téléphone ; et en tapant ensuite son mot de passe. Après cela, une fois qu'il tapera le nom et l'adresse du destinataire, lequel pourra être une personne physique ou morale à l'étranger ou non, une carte, grâce à la géolocalisation, s'affichera pour indiquer au requérant la position du destinataire, ainsi que celle de l'étude de l'huissier de justice auquel il pourra avoir recours. A noter qu'il s'agira d'un ou de plusieurs huissiers de justice. Le requérant contactera l'un des huissiers de justice qui sera membre du réseau social. Il lui téléphonera éventuellement, avant de lui écrire, à la faveur d'une fonctionnalité du réseau social, afin de lui faire parvenir le contenu de sa lettre. Après paiement, bien entendu par le requérant, l'huissier se chargera de porter la lettre au destinataire et d'envoyer un exploit à l'expéditeur. Il est peut-être superflu de faire remarquer qu'il serait opportun que l'exploit dont il est question soit envoyé en fichier PDF, et qu'il soit estampillé **« LegalMail^{+} ».**

2 - Quelques remarques

L'opportunité de la présente initiative peut être évaluée en tenant compte simplement du volume des lettres, des fax et des courriels qui sont échangés chaque jour dans le monde. En clair, en invoquant l'essor des entreprises de transport du courrier, on serait en droit de croire que le réseau social **LegalMail^{+}** sera un outil inestimable et très célèbre. Par ailleurs, il permettra aux huissiers de justice d'engranger des devises, et contribuera ainsi dans une certaine mesure au rayonnement et au développement de leur profession. Il est à noter que l'intervention des huissiers de justice, certes dans le cadre du réseau social **LegalMail^{+}**, ne s'inscrira pas en marge des lois des différents pays où ils exercent actuellement. Autrement dit, il convient de retenir, entre autres, que les Etats bénéficieront également, tant soit peu, de l'argent que débourseront les requérants ou expéditeurs.

Au demeurant, il apparaît que cette initiative mérite d'être exploitée notamment par une multinationale de transport du courrier, laquelle parviendra ainsi à ajouter une corde à son arc, afin de devenir à tout le moins très concurrentielle.

On pourra enrichir le réseau social **LegalMail^{+}** de plusieurs rubriques (sports, infos, etc.), afin de le rendre comparable, dans une certaine mesure, à quelques réseaux sociaux très célèbres de nos jours.

Concepteur du projet : **Philibert Mboum**
Lien : **https://archive.org/details/legal-mail_202212**